



**District de Maine et Loire de Football**  
**COMMISSION DEPARTEMENTALE**  
**DE L'ARBITRAGE**  
**SECTION DEONTOLOGIE ARBITRES**

**PROCES VERBAL N°24 – SAISON 2025/2026**

Réunion du :	17 avril 2026
Responsable :	Hervé CESBRON
Présents :	Hervé CESBRON, Alain FOUQUET, Romain GERNIGON, Jean-Christophe JONCHERAY, Franck JOUSSEAUME
Excusés :	Steve GABORIAU

➤ Les dossiers transmis par la CDD et examinés concernent la période allant du 14 janvier 2026 au 15 avril 2026.

➤ Les dossiers de suivi des manquements examinés concernent la période du 24 janvier 2026 au 15 avril 2026.

Les décisions concernant des matchs de non-désignation s'appliqueront à compter du 11 mai 2026 sur des journées de championnat.

➤ La section a pris des décisions concernant les motifs suivants :

- Les retours de désignations tardifs.
- Les absences sur désignations.
- Les manquements administratifs.
- Les réclamations sur les décisions de la dernière réunion.

➤ En application du barème disciplinaire de la commission des arbitres, la section a décidé :

- De rappel à l'ordre pour 73 dossiers
- De points de pénalité sur la note administrative pour 75 dossiers
- De matchs de non-désignation pour 43 dossiers.
- D'une amende au club de l'arbitre pour 20 dossiers.
- De remboursement des frais de déplacement de l'observateur pour 1 dossier.

Toutes les décisions prises seront transmises aux arbitres et aux clubs des arbitres concernés avec un extrait du document annexe dans lequel figurent les décisions prises. Les annexes du PV pourront être consultées sur Footclub.

**Le Responsable de la section**

M. CESBRON Hervé

**Le Secrétaire de séance**

M. JONCHERAY Jean-Christophe